



Usine de
Pont-à-Mousson



La retraite à 64 ans, c'est NON !

Jeudi 23 mars, piquet de grève devant l'usine !

La bataille de l'opinion définitivement perdue, le gouvernement est aux abois.

Face aux puissantes mobilisations, il n'a pas réussi à trouver de majorité. Il abuse, avec mépris, des mécanismes constitutionnels pour imposer sa loi injuste. Un aveu de faiblesse qui annonce des lendemains funestes pour notre démocratie.

Cette démarche attise la colère.

On ne gouverne pas durablement contre l'écrasante majorité des Français ni en imposant sa loi à coup de 49.3, ni en ayant recours à la violence et à la répression.

L'intersyndicale maintient le cadre unitaire en proposant la poursuite du mouvement et avec un nouveau grand rendez-vous national le jeudi 23 mars.

Nous sommes dans une course de vitesse. Dès aujourd'hui, nous devons amplifier et enraciner plus fortement encore la mobilisation, dans les entreprises et les services publics, en lien avec les revendications salariales.

Chacune et chacun, dans les jours à venir, a un rôle à jouer pour balayer cette réforme.

Contre cette réforme scélérate, inutile, injuste et brutale, la CGT décrète la mobilisation générale du monde du Travail !

**Jeudi 23 mars,
je participe au piquet de grève
devant le poste de garde de
l'Usine de Pont à Mousson
Rassemblement de 8h à 11h30**

**Partir à la retraite à 64 ans,
c'est partir en mauvaise santé !**

Selon les chiffres du gouvernement, aujourd'hui (en partant à 62 ans), l'espérance de vie en bonne santé est de 64,4 ans pour les femmes et 62,6 ans pour les hommes.

Ces chiffres sont variables selon les professions, les métiers, les rythmes de travail.

Ainsi, pour nos métiers, les chiffres sont bien différents :

- **L'espérance de vie de bonne santé d'un ouvrier est de 59 ans.**
- **Pour un même métier, il y a 7 ans d'écart d'espérance de vie entre un salarié de jour et un salarié posté.**

**Partir à la retraite à 64 ans,
c'est partir avec moins de pension**

Avec cette nouvelle réforme, encore plus de salariés seront contraints de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité.

Imaginez un fondeur, un machiniste, un canaliste à 64 ans pour ne citer qu'eux ?

Pour les plus robustes, à condition de tenir encore le poste au-delà de 60 ans, ce sera un départ à la retraite dans des conditions dégradées et une espérance de vie à la retraite fortement réduite.

Pour les autres, au mieux une invalidée 2^{ème} catégorie et au pire un licenciement pour inaptitude après une vie de travail !

**Jeudi 23 mars, la CGT appelle
à la grève (1h minimum) et à
participer massivement à la
manifestation à Nancy
Rassemblement à 14h - Place Carrière
(à côté du camion CGT en fin de
manifestation)**

Avec la CGT, imposons la prise en compte de la pénibilité !

La CGT revendique une prise en compte de la pénibilité qui parte de la réalité du travail. Notre objectif est de faire reculer fortement les expositions à la pénibilité et les dégâts sur la santé qu'elle provoque.

Pour la CGT, l'exposition à la pénibilité doit être déterminée à partir de la réalité des conditions de travail spécifiques à chaque métier, avec des garanties collectives et sans des seuils inaccessibles à la quasi totalité des travailleurs.

Les propositions de la CGT :

- **Un départ anticipé jusqu'à 5 ans avant 60 ans, avec un trimestre de moins par**

À qui va profiter la réforme du gouvernement ?

Malgré le ton dramatique utilisé par la Première Ministre, le Ministre des Comptes Publics Gabriel Attal ou encore l'inaudible Olivier Dussopt, ce n'est pas la solidité financière du système qui est en péril.

12 milliards de déficit à horizon 2027, avec des réserves à hauteur de 200 milliards, il n'y a pas péril en la demeure !

Il s'agit en réalité d'utiliser les fonds dédiés à la retraite pour de nouvelles baisses d'impôts pour les entreprises !

Selon les estimations de 2021, le montant des aides publiques à destination des entreprises s'élève à plus de 150 milliards d'euros, ce qui en fait le premier poste du budget de l'État. Et cette politique va se poursuivre. Le gouvernement prévoit cette année, la suppression, au profit des grands groupes principalement, de la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), pour un coût de 9 milliards d'euros.

**Jeudi 23 mars,
je participe au piquet de grève
devant le poste de garde de
l'Usine de Pont à Mousson
Rassemblement de 8h à 11h30**

année d'exposition, et jusqu'à 10 ans pour certains métiers.

- **Le calcul de la pension doit aussi être abondé d'un trimestre supplémentaire, pour permettre un véritable droit au départ anticipé.**
- **Intégration des dispositifs de sortie de l'emploi** créés par des accords spécifiques du secteur privé dans un dispositif général garantissant un départ anticipé jusqu'à 5 ans pour pénibilité.



La réforme des retraités revendiquée par la CGT :

- **La retraite à 60 ans pour toutes et tous.**
- **La retraite à 55 ans pour les métiers pénibles.**
- **Calcul des pensions sur les 10 meilleures années.**
- **Un taux de remplacement de 75 % et pas une pension inférieure à 2 000 €.**
- **La prise en compte des années d'étude dans le calcul des trimestres.**

**Jeudi 23 mars, la CGT appelle à la grève (1h minimum) et à participer massivement à la manifestation à Nancy
Rassemblement à 14h - Place Carrière
(à côté du camion CGT en fin de manifestation)**